

Candidature locative

La checklist utile à Bruxelles

Quoi partager, et à quel moment ? Une page à garder sous la main pendant votre recherche.

1 Avant la visite : prendre rendez-vous

Indiquez le logement concerné, votre nom et prénom et un moyen de contact. Proposez deux créneaux. Ne joignez pas automatiquement carte d'identité, fiches de paie ou contrat de travail.

2 Après la visite : si vous candidatez

Préparez le nombre de personnes dans le ménage et le montant de vos ressources (ou son estimation). Le formulaire officiel prévoit des justificatifs au choix du locataire.

3 Si votre candidature est retenue

Les documents permettant de vérifier votre identité et votre capacité de contracter sont destinés à la rédaction et à la conclusion du bail. Relisez les conditions du logement et conservez vos échanges.

UN PREMIER MESSAGE SIMPLE

Bonjour, je m'appelle [prénom nom]. Votre annonce pour [référence du bien] m'intéresse. Le logement est-il toujours disponible ? Je peux le visiter [créneau 1] ou [créneau 2]. Vous pouvez me joindre à [e-mail ou téléphone]. Merci, [prénom].

Vérifiez la règle à la source

Bruxelles Logement précise les renseignements autorisés à chaque étape et publie un formulaire de candidature standardisé. Cette fiche résume ces sources ; elle ne garantit ni visite ni acceptation.

be.brussels/fr/logement/location/discrimination-au-logement